



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DE SURF :

Nom : Prénom :

Né le :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° téléphone : Email :

PERSONNE À PRÉVENIR :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° téléphone : Email :

FORMULE(S) - chaque séance dure 1h30 :

Stage 5 séances - 140 € | Mini-stage 3 séances - 90 € | Découverte 1 séance - 35 €

Date(s) : Horaire(s) :

30 % du montant global à faire parvenir par chèque afin de valider la réservation.

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :

Je soussigné(e), autorise mon enfant

..... à suivre les cours de surf de ONAKA ÉCOLE DE SURF D'HEN-

DAYE. Je certifie mon enfant être médicalement apte à la pratique sportive et savoir nager. En consé-

quence, je dégage ONAKA ÉCOLE DE SURF D'HENDAYE de toute responsabilité en cas d'accident lié à

son éventuelle inaptitude physique ou médicale, ou par non respect des consignes des moniteurs. Je

déclare avoir pris connaissance des conditions générales.

DÉCHARGE (pour les majeurs) :

Je certifie être médicalement apte à la pratique sportive et savoir nager. En conséquence, je dégage

ONAKA ÉCOLE DE SURF D'HENDAYE de toute responsabilité en cas d'accident lié à mon éventuelle

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'intégralité du paiement doit être effectuée le jour d'entrée en stage.

La réservation est validée à la réception du formulaire d'inscription joint d'un chèque d'un montant de 30 % du total.

Toute annulation, par le stagiaire, intervenant dans les 15 jours précédant la date retenue entraînera l'encaissement du chèque reçu à la réservation.

En cas de mauvaises conditions météorologiques (absence de vagues, orage...), les cours qui ne pourront pas être donnés seront, en accord avec les responsables de l'école, reportés à une date ultérieure ou remboursés.

Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.

L'élève est sous la responsabilité de l'école de surf de son arrivée dans nos locaux 15 minutes avant le cours de surf jusqu'à sa sortie de nos locaux 15 minutes après le cours de surf.

L'élève doit savoir nager et être médicalement apte à la pratique sportive.

L'élève est responsable du matériel en cas de perte, vol ou détérioration.

ONAKA ÉCOLE DE SURF D'HENDAYE décline toutes responsabilités lors de la disparition d'objets dans l'enceinte de nos locaux.

ONAKA garantit le respect des normes sanitaires en cours : l'ensemble du matériel (planches et combinaisons) sont désinfectés après chaque séance. Les vestiaires et douches demeurent fermées jusqu'à nouvel ordre.

J'autorise ONAKA ÉCOLE DE SURF D'HENDAYE à utiliser les photos qui auront pu être prises durant mon stage dans la limite de la promotion de l'école de surf. Mon image ne pourra en aucun cas être revendu ou utilisée par des tiers.